



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.12 et 7.0

N° de la demande : 2010-5066, 2010-5067, 2010-5068
Demande : Étiquettes – nouveau site ou nouvelle culture hôte
Rétablissement d'un produit homologué
Produits : Herbicide agricole Primextra II Magnum, herbicide Primextra II
Magnum et herbicide Aatrex 480
Numéros d'homologation : 29358, 25730 et 18450
Matière active (m.a.) : Aatrex [ATZ]
N° de document de l'ARLA : 2275352

Contexte

Syngenta Crop Protection Inc. a volontairement retiré de la distribution, de la vente et de l'utilisation les préparations commerciales contenant de l'atrazine en Colombie-Britannique, avant l'achèvement de la réévaluation de l'atrazine (RVD2007-05 – *Atrazine [évaluation environnementale]*). L'herbicide Aatrex 480 contient la matière active atrazine à une dose de 480 g m.a./L. L'herbicide Primextra II Magnum et l'herbicide agricole Primextra II Magnum contiennent 320 g/L d'atrazine ainsi qu'une matière active supplémentaire, le métolachlor, à une dose de 400 g/L. Ces trois préparations commerciales sont actuellement homologuées à l'échelle nationale pour une utilisation sur le maïs en vue de lutter contre les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette (à l'exception de la Colombie-Britannique). La matière active, le métolachlor, est homologuée pour une utilisation à l'échelle nationale afin de lutter contre les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette dans différentes cultures de légumes, sur différents arbres fruitiers et diverses plantes d'ornement extérieur.

La réévaluation de l'atrazine a été achevée en 2007 (PACR2007-05 – *Réévaluation de l'atrazine [évaluation environnementale]* et RVD2007-05 – *Atrazine [évaluation environnementale]*). L'évaluation initiale des risques pour l'environnement a révélé que l'atrazine pourrait présenter un risque pour les saumoneaux pendant leur période sensible de migration de l'eau douce vers l'eau de mer. Syngenta ayant volontairement retiré l'atrazine (distribution, vente et utilisation) pour la Colombie-Britannique au cours de la réévaluation, le risque pour les salmonidés en voie de smoltification a été déterminé en se fondant sur l'exposition à l'atrazine provenant de son utilisation dans les provinces Maritimes de l'est uniquement. Il a été démontré que l'atrazine présentait un risque pour les saumoneaux (quotient de risque [QR] = 64) selon les concentrations prévues dans l'environnement (CPE) modélisées (32 µg/L pour la concentration maximale) dans le cadre d'un scénario d'exposition propre à la Nouvelle-Écosse au cours de la période sensible de migration des saumoneaux (concentration sans effet nocif observé [CSENO] = 0,5 µg/L d'après une étude de Waring et Moore, 2004). À la lumière des données de surveillance disponibles concernant les provinces Maritimes de l'est, toutefois, le risque

que présente l'atrazine pour les saumoneaux migrateurs s'est avéré faible (QR = 0,3). L'atrazine est homologuée uniquement pour une utilisation sur le maïs, et la majorité des données sur sa concentration dans les eaux de surface de la côte Est n'ont pas été recueillies dans des zones de production du maïs. De plus, aucun des échantillons d'eau n'a été prélevé à des moments qui coïncidaient avec la période de migration des saumoneaux. En raison des données de surveillance limitées sur les concentrations de l'atrazine dans les eaux de surface dans les provinces Maritimes permettant d'évaluer le risque pour les salmonidés en voie de smoltification, l'ARLA a conclu que la surveillance était nécessaire pour évaluer l'exposition des saumoneaux à l'atrazine pendant la période sensible de migration des saumoneaux. À titre de condition à l'homologation continue, Syngenta Crop Protection Inc. a dû mener une étude de surveillance des eaux de surface dans les habitats potentiels du saumon d'eau douce qui se trouvent sur la côte Est. L'étude a été menée au cours du printemps et de l'été 2008, et un rapport final a été soumis à l'ARLA en juillet 2009. Les données donnent une indication de la présence, des concentrations d'atrazine et de ses produits de transformation dans les trois rivières considérées comme représentatives du scénario d'exposition potentielle à l'atrazine le plus défavorable parmi les rivières des provinces Maritimes dans lesquelles les populations de saumons pourraient être présentes dans les bassins versants agricoles où le maïs est cultivé. Les résidus d'atrazine et de ses produits de transformation (DEA, DIA et DACT) n'ont pas été détectés aux limites de détection (LD) (0,02 µg/L) ou à des doses supérieures. À ce titre, l'atrazine ne devrait pas présenter un risque inacceptable pour les salmonidés en voie de migration sur la côte Est.

Toutes les exigences en matière de données environnementales énumérées comme une condition d'homologation continue de l'atrazine (RVD2007-05 – *Atrazine [évaluation environnementale]*) ont été satisfaites. Le rétablissement de l'herbicide Aatrex 480 et l'utilisation de l'herbicide Primextra II Magnum et de l'herbicide agricole Primextra II Magnum dans la province de la Colombie-Britannique exigeraient une évaluation des risques propre à l'exposition à l'atrazine des salmonidés en voie de smoltification et de migration dans les eaux de la Colombie-Britannique.

But de la demande

La présente demande vise le rétablissement de l'herbicide Aatrex 480 (numéro d'homologation 18450; numéro de demande 2010-5068) dans la province de la Colombie-Britannique. Parallèlement, Syngenta a présenté une demande afin d'utiliser l'herbicide Primextra II Magnum (numéro d'homologation 25730; numéro de demande 2010-5067) et l'herbicide agricole Primextra II Magnum (numéro d'homologation 29358; numéro de demande 2010-5066).

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation sanitaire, des propriétés chimiques et de la valeur n'est requise pour les présentes demandes.

Évaluation environnementale

Des données supplémentaires étaient nécessaires en appui au rétablissement de l'herbicide Aatrex 480 et à l'homologation de l'herbicide agricole Primextra II Magnum ainsi que de l'herbicide Primextra II Magnum pour une utilisation dans la province de la Colombie-Britannique. Par conséquent, le titulaire d'homologation a fourni une étude qui examinait les effets de l'atrazine sur la survie et le rendement ionique et réglementaire chez les saumoneaux dans des conditions d'exposition à la salinité et à l'eau douce réalistes et d'autres études publiées relatives à l'évaluation du risque d'exposition à l'atrazine des saumoneaux pendant les périodes sensibles de migration ont été rendues accessibles. D'après l'analyse de ces études, un paramètre approprié de l'évaluation des risques en milieu aquatique a été déterminé. Les résultats de la modélisation dans l'eau (concentrations environnementales escomptées), les données de surveillance des eaux de surface et le paramètre déterminé ont alors été utilisés pour réaliser une évaluation des risques. L'évaluation des risques a permis de conclure que le risque potentiel pour les saumoneaux en voie de smoltification et de migration en Colombie-Britannique est acceptable. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a jugé que les renseignements fournis étaient suffisants pour rétablir l'herbicide Aatrex 480 et homologuer l'herbicide agricole Primextra II Magnum ainsi que l'herbicide Primextra II Magnum.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui des produits et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour rétablir l'herbicide Aatrex 480 et homologuer l'herbicide agricole Primextra II Magnum ainsi que l'herbicide Primextra II Magnum.

Références

A. APPLICANT SUPPLIED INFORMATION

PMRA number	Reference
1970620	2009, Matsumoto J. and Van Der Kraak G., Atrazine: Salinity challenge study with Atlantic salmon (<i>Salmo salar</i>). Final Report. Syngenta Crop Protection Inc., Report # T000934-07, DACO: 9.5.2.4.1
1773298	2009, Atrazine and Related Compounds in Maritime Canadian Salmon Rivers, DACO: 8.3.3.1

B. ADDITIONAL INFORMATION CONSIDERED

i) Published Information

PMRA number	Reference
1496124	1998, McCormick S.D., Hansen L.P., Quinn T.P. and Saunders R.L., Movement, migration and smolting of Atlantic Salmon (<i>Salmo salar</i>). Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences, 55(Suppl. 1), pp 77–92, DACO: 9.9
2099051	2007, Moore A., Lower N., Mayer I., and Greenwood L., The impact of a pesticide on migratory activity and olfactory function in Atlantic salmon (<i>Salmo salar</i> L.) smolts. Aquaculture, 273, pp 350–359, DACO: 9.9
2118994	2007, Nieves-Puigdoller K., Björnsson B.T. and McCormick S.D., Effects of hexazinone and atrazine on the physiology and endocrinology of smolt development in Atlantic salmon. Aquatic Toxicity, 84, pp 27-37, DACO: 9.9
1493902	2004, Waring C. and Moore A., The effect of atrazine on Atlantic salmon (<i>Salmo salar</i>) smolts in fresh water and after sea water transfer. Aquatic Toxicology, 66, pp 93-104, DACO: 9.9
2118996	2007, Tierney K.B., Singh C.R., Ross, P.S. and Kennedy C J., Relating olfactory neurotoxicity to altered olfactory-mediated behaviours in rainbow trout exposed to three currently-used pesticides. Aquatic Toxicology, 81, pp 55–64, DACO: 8.6
1307568	1999, Giroux I., Contamination de L'eau par les Pesticides dans les Régions de Culture de Maïs et de Soya au Québec. Campagnes D'échantillonnage de 1996, 1997 et 1998, Ministère de l'Environnement, Direction des écosystèmes Aquatiques, pp 24 and 5 Appendices, DACO: 8.6
1307569	1997, Giroux I., Duchemin M. and Roy M., Contamination de L'eau par les Pesticides dans les Régions de Culture Intensive du Maïs au Québec. Campagnes D'échantillonnage de 1994 et 1995, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes Aquatiques, Envirodoq No. EN970099, Report No. PES-8, pp 54 and 6 Appendices, DACO: 8.6
1307570	1994, Berryman D. and Giroux I. La Contamination des Cours D'eau par les Pesticides dans les Régions de Culture Intensive de Maïs au Québec.

- Campagnes D'échantillonnage de 1992 et 1993. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des Écosystèmes Aquatiques, Envirodoq EN940594, Report No. PES-4, pp 134 and 5 Appendices, DACO: 8.6
- 1307571 2002, Giroux I., Contamination de L'eau par les Pesticides dans les Régions de Culture de Maïs et de Soya au Québec. Campagnes D'échantillonnage de 1999, 2000 et 2001, et Évolution Temporelle de 1992 à 2001, Québec, Ministère de l'Environnement, Direction du Suivi de L'état de L'environnement, Envirodoq EN/2002/0365, Report No. QE/137, pp 45 and 5 Appendices, DACO: 8.6
- 1307578 1998a, Giroux I., Suivi Environnemental des Pesticides dans des Régions de Vergers de Pommiers. Rapport D'échantillonnage de Petits Cours D'eau et de L'eau Souterraine au Québec en 1994, 1995 et 1996, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes Aquatiques, Envirodoq EN980361, pp 21 and 3 Appendices, DACO: 8.6
- 1307581 1998b, Giroux I., Impact de L'utilisation des Pesticides sur la Qualité de L'eau des Bassins Versants des Rivières Yamaska, L'Assomption, Chaudière et Boyer. Document Rédigé par le Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes Aquatiques, dans le Contexte de Saint-Laurent- Vision 2000, pp 48, DACO: 8.6
- 1307591 2004, Struger J., L'Italien S. and Sverko E., In-use Pesticides Concentrations in Surface Waters of the Laurentian Great Lakes, 1994 – 2000: Journal of Great Lakes Research 30 (3): 435 – 450: International Association of Great Lakes Research, 2004, DACO: 8.6
- 1345576 2004, Fluegel M., Sylvestre S., Tuominen T., Sekela M. and Moyle G., The effects of non-point source pollution in small urban and agricultural streams, Data Report. Environmental Conservation Branch, Environment Canada, Vancouver, BC. EC/GB/04/77, DACO: 8.6
- 1345923 2000, Pharm T.T, Rondeau B., Sabik H., Proulx S. and Cossa D., Lake Ontario: The predominant source of Triazine herbicides in the St. Lawrence River, National Research Council Canada, Reprinted from Canadian Journal of fisheries and Aquatic Science, 57, Supplement 1. 9 pages, DACO: 8.6
- 1398451 2006, Giroux I., Robert C. and Dassylva N., Présence de Pesticides dans L'eau au Québec: Bilan dans des Cours D'eau de Zones en Culture de Maïs et de Soya en 2002, 2003 et 2004, et dans les Réseaux de Distribution D'eau Potable. Ministère du Développement Durable, de L'Environnement et des Parcs, Direction du Suivi de L'état de L'environnement, Direction des Politiques de L'eau et Centre D'expertise en Analyse Environnementale du Québec, ISBN 2 550 46504 0, DACO: 8.6

- 1723616 2007, Giroux I., Les Pesticides dans Quelques Tributaires de la Rive Nord du Saint- Laurent: Rivières L'Assomption, Bayonne, Maskinongé et du Loup, Ministère du Développement Durable, de L'environnement et des Parcs, Direction du Suivi de L'état de L'environnement, ISBN - 978-2-550-51312-4, pp 28 and 2 Appendices, DACO: 8.6
- 1739314 2008, Harris K.A., Dangerfield N., Woudneh M., Brown T., Verrin S. and Ross P.S. Partitioning of current-use and legacy pesticides in salmon habitat in British Columbia, Canada. Environmental Toxicology and Chemistry 27(11), pp 2253-2262, DACO: 8.6
- 1739329 2009, Woudneh, M.B., Ou Z., Sekela M., Tuominen T. and Gledhill M., Pesticide Multiresidues in waters of the Lower Fraser Valley, British Columbia, Canada, Part 1, Surface water, Journal of Environmental Quality, 38, pp 940-947, DACO: 8.6
- 2035772 2010, Giroux I. and Fortin J., Pesticides dans l'eau de surface d'une zone maraîchère - Ruisseau Gibeault-Delisle dans les <<terres noires>> du bassin versant de la rivière Châteauguay de 2005 à 200, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Direction du suivi de l'état de l'environnement et Université Laval, Département des sols et de génie agroalimentaire. 978-2-550-59088-0 (PDF), 28 pages, DACO: 8.6
- 2102602 2010, Giroux I., Présence de pesticides dans l'eau au Québec - Bilan dans quatre cours d'eau de zones en culture de maïs et de soya en 2005, 2006 et 2007 et dans des réseaux de distribution d'eau potable. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement, 78 pages, DACO: 8.6

ii) Unpublished Information

- 1269132 Unpublished water monitoring data from the Ontario Region (2003-2004). Pesticide Science Fund, Environment Canada, DACO: 8.6
- 1307560 2004, Occurrence of pesticides in the Don and Humber River watersheds (1998-2002); Interim report. Environment Canada, The Ontario Ministry of the Environment and the City of Toronto, DACO: 8.6
- 1311104 2004, Environment Canada, Water Monitoring Data Collected in BC, Pesticide Science Fund, DACO: 8.6
- 1311112 2004, Environment Canada, National Water Monitoring Data. Pesticide Science Fund, DACO: 8.6
- 1357368 2002, Unpublished water monitoring data collected from Great Lakes Area of Concern and Great Lakes Connecting Channels, DACO: 8.6
- 1357369 2002, Unpublished Water Monitoring Data Collected From Lake Huron Tributaries, DACO: 8.6
- 1401896 date Unpublished water monitoring data as part of the Urban Pesticide Monitoring Program - 2001, in eight Canadian tributaries of Lake Ontario, DACO: 8.6

- 1401897 2000, Unpublished water monitoring data as part of the Urban Pesticide Monitoring Program - 2000, in eight Canadian tributaries of Lake Ontario, DACO: 8.6
- 1401898 1998, Unpublished water monitoring data as on pesticide concentrations in eight Canadian tributaries of Lake Erie, DACO: 8.6
- 1403269 2006, Pesticide Science Fund Annual Report 2005–2006. Environment Canada, DACO: 8.6
- 1726638 2007, Pesticide Science Fund Annual Report 2006–2007. Prepared in Fulfilment to Treasury Board Commitments by Environment Canada, DACO: 8.6
- 1726642 2008, Pesticide Science Fund Annual Report 2007–2008. Prepared in Fulfilment to Treasury Board Commitments by Environment Canada, DACO: 8.6
- 1971119 2010, Raw Unpublished Pesticide Science Fund Water Monitoring Data from Mill Creek British Columbia, Pesticide Science Fund, Environment Canada, DACO: 8.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.